



A.D.S.P.F

13, rue Clémenceau – 69500 BRON

Tél : 04 72 33 09 85

07 87 98 76 92

secretariat-adsfpf@orange.fr

Site Web : www.adsfpf.fr

FORMATION CLINIQUE A LA THERAPIE FAMILIALE PSYCHANALYTIQUE **Cycle de niveau 2 - 2018-2019-20**

OBJECTIFS :

La formation clinique a pour but de familiariser le stagiaire avec la pratique de la thérapie familiale en le faisant participer à des séances de thérapie familiale animées par un ou plusieurs thérapeutes confirmés dans la technique et agréés comme formateurs.

CONTENU :

La formation clinique s'effectue par une participation régulière, en co-thérapie, à une thérapie familiale. Les séances avec les familles durent une heure et sont suivies d'une post-séance de la même durée.

Le stagiaire participe activement à la thérapie en présence de la famille puis la post séance est consacrée à retravailler avec le thérapeute formateur sur le contenu de la séance en analysant les effets du transfert du contre transfert et de l'inter transfert.

Ce travail clinique permet au stagiaire d'appréhender l'écoute groupale de la famille et de se familiariser avec cette technique.

Des retours réguliers à des notions théoriques acquises pendant le niveau 1 de la formation sont mis en lumière avec le travail clinique de la thérapie familiale.

Les séances de formation ont lieu à raison de deux heures tous les 15 jours. L'ensemble de la formation s'étend sur deux années minimum mais peut se prolonger, à titre gratuit, afin que le stagiaire puisse appréhender le processus d'une thérapie dans son ensemble avec les enjeux d'une fin.

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

Cette formation est ouverte aux psychologues et aux psychiatres ayant une formation théorique à la thérapie familiale psychanalytique, une pratique clinique professionnelle qui les amène à travailler avec les familles. Ils doivent avoir effectué une psychanalyse individuelle ou de groupe. Les candidats sont reçus individuellement avant toute intégration dans une thérapie.

Démarches : Prière de renvoyer la demande d'inscription au secrétariat de l'**A.D.S.P.F. 13 rue Georges Clémenceau 69500 BRON**, accompagnée d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae et d'une photo.

Un entretien avec un thérapeute, formateur à l'A.D.S.P.F. aura lieu préalablement à l'acceptation de toute candidature. Pour cela, le candidat recevra le nom et les coordonnées du formateur avec qui il devra prendre contact.

INTERVENANTS : l'ensemble des thérapeutes/formateurs de l'A.D.S P F.

MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT :

Dès que le stagiaire a intégré un dispositif de co-thérapie, la formation se déroule à raison de deux heures tous les 15 jours, soit 25 séances de deux heures par année.

Lieu : Salle de thérapies familiales et groupales de l'hôpital Saint Jean de Dieu, 290. Route de Vienne 69373 LYON Cedex 08.

MODALITES PEDAGOGIQUES :

Suivi de thérapie familiale et analyse clinique en post-séances des problématiques familiales et de leur résonance sur les thérapeutes et dans leur lien co thérapeutique.

MODALITÉS D'EVALUATION DE LA FORMATION :

Un séminaire sur l'expérience de la co-thérapie réunit les stagiaires sur 8 sessions de 3 heures, une fois par trimestre pendant 2 ans.

Il vise à permettre aux stagiaires de relier leur expérience clinique en thérapie familiale avec les éléments théoriques abordés au niveau 1.

Son contenu porte essentiellement sur la groupalité psychique, actualisée dans le cadre groupal de la thérapie familiale. Ce travail permet une remise en mouvement et une reprise dynamique des conditions qui permettent le processus de subjectivité et d'individuation psychique.

La groupalité psychique est convoquée tant du côté de la famille que de celui des co-thérapeutes et de l'ensemble groupal formé dans la rencontre à l'intérieur du cadre thérapeutique. Le travail sur l'inter-transfert sera un axe central de travail pour la formation des thérapeutes familiaux.

MODALITÉS PEDAGOGIQUES ET DE FONCTIONNEMENT :

Chaque session se déroule en deux temps :

- un exposé théorique sur les concepts de groupalité psychique, d'appareil psychique groupal, de transfert (objectal et subjectal), d'inter-transfert.

Des textes sont donnés aux participants à chaque session.

- une lecture des données cliniques recueillies en séances de thérapie et analysées sous l'angle des concepts présentés.

==> 12 heures/année de regroupement théorico clinique relatif à l'expérience de co-thérapie soit 24 heures sur 2018-2019.

Ces regroupements auront lieu 8 jeudis après-midi au cours des années 2018 et 2019.

Un formateur référent est à la disposition du stagiaire pour évaluer son parcours de formation.

Une attestation de formation est délivrée au stagiaire accompagnée d'une attestation de présence à l'issue du cycle de formation.

CONDITIONS FINANCIERES :

24 Euros (à compter du 1/01/2017) de l'heure stagiaire pour 62 heures par année

- 50 heures/année de co thérapie [2 heures par quinzaine]

- 12 heures de regroupement théorico clinique relatif à l'expérience de co thérapie

Soit **1 488 Euros** par année. Avec une durée de deux ans 1/2.

Dossier d'inscription et suivi de l'ensemble du cursus de formation : **360 Euros** (à compter du 1/01/2017)

Le coût de la formation (hors séminaires et niveau 3); s'élève **3 336 Euros** pour l'ensemble du Cycle soit 124 heures de formation plus le suivi pédagogique individualisé.

La formation est payable par semestre, au prorata des heures effectuées à réception de la facture.

Responsable du cursus de formation : **Flavie SIBONI.**

Pour tous renseignements s'adresser au secrétariat : secretariat-adspf@orange.fr